



Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

Les néo-bacheliers de 2018 en Licence

Leur profil

La place d'UT Capitoile dans leur choix

L'enquête auprès des néo-bacheliers a été réalisée entre septembre et octobre 2018.

Cette année nous avons choisi d'enquêter la population des étudiants néo-bacheliers de toutes les composantes de l'Université Toulouse Capitole, français ou étrangers ayant un bac français, inscrits en L1, soit 2644 inscrits le 13 septembre 2018. Les néo-bacheliers de TSM et du site de Montauban ont été comptabilisés ce qui n'est le cas de ceux principalement rattachés à un autre établissement de l'enseignement supérieur (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles, ...). Comme nous avons introduit cette année des nouvelles données, nous ne pourrons pas mesurer l'évolution de ces données avec celles récoltées dans les études précédentes.

L'enquête a permis de récolter 1724 réponses, soit un taux de réponse de 65%. Réalisée début septembre par des mails, elle a été complétée par des relances téléphoniques.

Au 15 janvier 2019, la population des néo-bacheliers représente 63% des inscrits en L1.

La représentativité de l'échantillon des répondants a été vérifiée sur des critères d'effectifs par composantes, par genre et par type de bac. Nous avons remarqué une légère différence avec la population initiale, l'échantillon a nécessité un redressement sur les variables citées précédemment.

Sources :

- base de données scolarité (Apogée)
- enquête OFIP

Données APOGEE année 2018-2019

Composante : Administration et Communication (AES), Droit, Ecole d'Economie de Toulouse (TSE), Toulouse School of Management (TSM)

Le profil a été étudié sur le nombre de répondants.

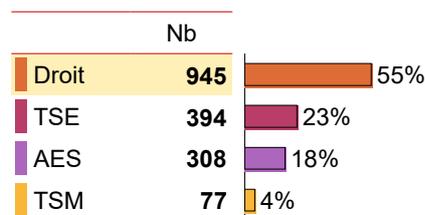
► Profils scolaires :

Les néo-bacheliers d'UT Capitole sont majoritairement en Droit, des filles, le plus souvent titulaires d'un bac général et plus particulièrement d'un bac ES.

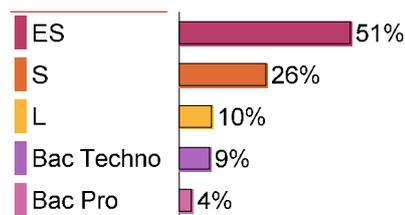
Un bac qu'ils ont obtenu pour la plupart sans année de retard en 2018.

4 néo-bacheliers sur 10 sont boursiers.

Répartition par composante en 2018



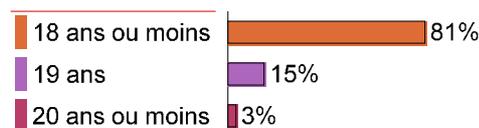
Répartition par Bac en 2018



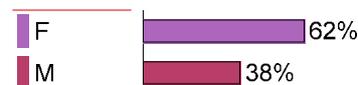
Répartition des boursiers en 2018



Age des néo-bacheliers au moment du bac en 2018



Individu - Genre en 2018



(En fin de rapport, vous trouverez une annexe dans laquelle nous avons pris l'ancienne population étudiée afin de voir l'évolution du profil par rapport aux années précédentes)

La répartition des néo-bacheliers par filière :

La place des filières sélectives :

En Droit : un peu plus d'un néo-bachelier sur 10 est en filière sélective,

A TSE : cela représente un néo-bachelier sur 3,

A TSM : il existe une L1 Gestion Compta contrôle qui est à capacité réduite,

En Administration & Communication, il existe une L1 AES qui n'est pas sélective.

La sélectivité des filières est indiquée entre parenthèses. NS = non sélective ; S = sélective ; CR = capacité réduite.

La composante Administration et communication a une seule L1, c'est la raison pour laquelle nous ferons un abus de langage en nommant la composante AES et non A&C.

Répartition des néo-bacheliers répondants	Effectifs 2018	%
Composante Droit	945	55%
L1 Droit Toulouse (NS)	747	43%
L1 Droit Montauban (NS)	76	4%
L1 Ecole Européennes de Droit (S)	104	6%
L1 Droit Gestion (S)	18	1%
Composante TSE	394	23%
L1 Economie Gestion (NS)	273	16%
L1 Economie Droit (S)	63	4%
L1 Economie MIASHS (S)	58	3%
Composante A&C (L1 AES) (NS)	308	18%
Composante TSM (L1 Gestion Compta Contrôle) (CR)	77	4%

La répartition des néo-bacheliers par type de bacs :

Ils ont majoritairement un bac ES et pour un quart un bac S

- Aucun bac professionnel, technologique et L dans les filières sélectives des composantes Gestion ou Economie.
- Aucun bac professionnel et très peu de bac technologique dans les filières sélectives de la composante Droit.

Que se passe-t-il par composante ?

En Droit :

Filières non sélectives :

L1 Droit Toulouse : même si la plus grande part est représentée par des néo-bacheliers ayant un bac ES, c'est dans cette composante que la part des néo-bacheliers ayant un bac ES est la moins importante.

Par contre, c'est dans cette composante que nous trouvons la part la plus importante de néo-bacheliers titulaires d'un bac L. Concernant les titulaires des 3 autres bacs, ils suivent la tendance globale.

L1 Droit Montauban : en comparaison avec celle de Toulouse, on remarque une tendance proche. Cependant quelques variantes existent, la part des néo-bacheliers titulaires d'un bac L est moins

importante et la part des néo-bacheliers titulaires d'un bac techno est un peu plus importante qu'à Toulouse.

Filières sélectives :

- Dans les L1 de l'École Européenne de Droit, 1 néo-bachelier sur 2 est titulaire d'un bac ES et 1 sur 3 est titulaire d'un bac S. C'est dans cette filière sélective que la part des néo-bacheliers titulaire d'un bac L est la plus élevée et la part des néo-bacheliers titulaires d'un bac technologique est très faible.
- En Droit Gestion, ils ont pratiquement tous un bac ES. :

TSE :

Les néo-bacheliers détenteurs d'un bac ES sont majoritaires mais c'est dans cette composante que la part des néo-bacheliers ayant un bac S est la plus importante.

Les néo-bacheliers détenteurs des bacs L, Technologiques et Professionnels sont très peu présents.

Dans les filières sélectives, en Economie Droit plus de la moitié des néo-bacheliers sont titulaire d'un bac S et dans la filière MIASHS cela représente 7 néo-bacheliers sur 10.

En AES :

Si on fait une comparaison au niveau des composantes, nous pouvons dire que c'est dans cette composante que la part des néo-bacheliers titulaires d'un bac ES est la plus importante ainsi que la part des néo-bacheliers titulaires d'un bac technologique et professionnel. Pratiquement un néo-bachelier sur 3 est détenteur d'un bac technologique ou professionnel (13% en Droit et 3,7% à TSE).

Il y a peu de néo-bacheliers titulaires d'un bac S dans cette composante.

TSM :

Nous ne trouvons que des néo-bacheliers titulaires d'un bac S et d'un bac ES.

Ils ont majoritairement un bac ES.

Répartition du type de bac des néo-bacheliers par composante

	ES	S	L	Bac Techno	Bac Pro
Droit	<u>46%</u>	<u>24%</u>	<u>17%</u>	10%	<u>3%</u>
TSE	54%	<u>43%</u>	<u>0%</u>	<u>3%</u>	<u>0,7%</u>
AES	<u>60%</u>	<u>7%</u>	<u>3%</u>	<u>17%</u>	<u>12%</u>
TSM	59%	<u>41%</u>	<u>0%</u>	<u>0%</u>	0%

Bac à 18 ans ou avant :

Ils sont 81% des néo-bacheliers à avoir obtenu le bac à 18 ans ou avant.

En Droit et à TSE : cela suit la tendance globale observée pour l'ensemble de l'Université à savoir que 8 néo-bacheliers sur 10 ont leur bac à 18 ans ou avant.

En AES : La part des néo-bacheliers qui ont eu leur bac après 18 ans est plus importante dans cette composante que dans les autres. Cela représente 1 étudiant sur 3.

TSM : Pratiquement tous les néo-bacheliers de cette L1 (97%) ont eu leur bac à 18 ans ou avant.

Nous pouvons remarquer que dans les filières sélectives toutes composantes confondues plus de 9 étudiants sur 10 ont obtenu leur bac sans année de retard pour atteindre 100% en Droit Gestion.

Nous pouvons aussi remarquer que la part des néo-bacheliers ayant eu leur bac à 18 ans ou avant est moins importantes dans la L1 de Droit non sélective de Montauban que celle de Toulouse et c'est dans cette formation que la part des néo-bacheliers ayant eu le bac à 20 ans ou plus est la plus importante.

Age des néo-bacheliers par composante en 2018.

	18 ans ou moins	19 ans	20 ans ou moins
Droit	82%	15%	3%
TSE	84%	13%	3%
AES	71%	24%	6%
TSM	97%	3%	0%

Age des néo-bacheliers en 2018.

	18 ans ou moins	19 ans	20 ans ou moins
L1 Droit(NS)	81%	16%	3%
L1 AES(NS)	71%	24%	6%
L1 Economie Gestion(NS)	80%	17%	3%
L1 Ecole Européenne de Droit(S)	92%	7%	2%
L1 Gestion Compta Controle(S)	97%	3%	0%
L1 Droit Montauban (NS)	75%	16%	9%
L1 Economie Droit(S)	95%	3%	2%
L1 Economie MIASHS(S)	93%	5%	2%
L1 Droit Gestion(S)	100%	0%	0%

La répartition par genre des néo-bacheliers :

Les femmes représentent 62% des effectifs des néo-bacheliers.

Des disparités au niveau des composantes :

En Droit, les femmes représentent 73% des effectifs des néo-bacheliers. C'est dans cette composante qu'elles sont le plus représentées.

La répartition par formation nous montre en plus du tableau par composante que :

C'est en Droit et Gestion et à l'Ecole Européenne de Droit (filiales sélectives) que la part des néo-bacheliers femmes est la plus importante.

Les hommes sont majoritaires à TSE et c'est dans cette composante qu'ils sont le plus représentés.

Cependant ce n'est pas la tendance que nous retrouvons dans la filière sélective Economie Droit où les 2/3 des néo-bacheliers sont des femmes.

Elles sont majoritaires en AES et à TSM.

Répartition des genres par composante en 2018

	F	M
Droit	73%	27%
TSE	44%	56%
AES	51%	49%
TSM	58%	42%

Répartition des genres par filières en 2018

	F	M
L1 Droit(NS)	71%	29%
L1 AES(NS)	51%	49%
L1 Economie Gestion(NS)	39%	61%
L1 Ecole Européenne de Droit(S)	89%	11%
L1 Gestion Compta Controle(S)	58%	42%
L1 Droit Montauban (NS)	70%	30%
L1 Economie Droit(S)	67%	33%
L1 Economie MIASHS(S)	44%	56%
L1 Droit Gestion(S)	94%	6%

Les boursiers :

Il n'y a que dans la composante **AES** où la part des néo-bacheliers boursiers est majoritaire.

La part des néo-bacheliers boursiers la plus faible se trouve à **TSM** (27%) suivi de **TSE** (34%). Ils sont minoritaires en Droit (44%).

La répartition par formation :

Droit : la part des boursiers est un peu plus élevée dans la filière non sélective en Droit à Montauban que celle en Droit à Toulouse. Un néo-bachelier sur 2 est boursier en L1 de Droit à Montauban.

Formations sélectives : pratiquement 4 néo-bacheliers sur 10 sont boursiers, c'est moins que dans les filières non sélectives.

TSE : La L1 Economie MIASHS suit la tendance de la composante ce qui n'est pas le cas de la formation Economie Droit où la part des néo-bacheliers boursiers est plus faible.

Part des boursiers néo-bacheliers par filières en 2018.

	N	O
L1 Droit(NS)	56%	44%
L1 AES(NS)	49%	51%
L1 Economie Gestion(NS)	65%	35%
L1 Ecole Européenne de Droit(S)	61%	39%
L1 Gestion Compta Controle(S)	73%	27%
L1 Droit Montauban (NS)	50%	50%
L1 Economie Droit(S)	72%	28%
L1 Economie MIASHS(S)	65%	35%
L1 Droit Gestion(S)	61%	39%

Part des boursiers néo-bacheliers par composante en 2018

	N	O
Droit	56%	44%
TSE	66%	34%
AES	49%	51%
TSM	73%	27%

Les résultats de l'enquête année 2018-2019

1724 néo-bacheliers inscrits pour la première fois en L1 à UT Capitole.

Composante : Administration et Communication (AES), Droit, Ecole d'Economie de Toulouse (TSE), Gestion (TSM)

Le choix de la formation à UT Capitole lors des vœux sur Parcoursup à la rentrée de 2018

Cette procédure d'accès aux études supérieures remplace depuis mars 2018, la plateforme APB. Cette procédure permet aux futurs néo-bacheliers de ne plus prioriser leurs vœux, ils peuvent en formuler 10. Il devient plus difficile d'analyser si UT Capitole faisait partie de leur premier choix.

► Parcoursup

92% des néo-bacheliers ont saisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits à UT Capitole lors de la première phase de Parcoursup.

vœux exprimés sur Parcoursup (néo-bacheliers 2018)

	Nb	
Oui lors de la première phase (entre le 22 janvier et le 13 mars)	1584	92%
J'ai demandé cette formation lors de la procédure complémentaire (entre le 26 juin et le 21 septembre)	132	8%
Je n'ai pas utilisé Parcoursup pour candidater à cette formation	7	0,4%
Total	1723	

La moitié d'entre eux (51%) savaient quelle formation ils souhaitaient intégrer dès l'inscription et 86% de ceux-là avaient choisi UT Capitole comme vœux préféré.

formation préférée (néo-bacheliers 2018)

	Nb	
Oui, je savais dès l'inscription dans Parcoursup la formation que je souhaitais intégrer	806	51%
J'hésitais entre plusieurs formations lorsque j'ai saisi mes vœux dans Parcoursup	708	45%
Je ne savais vraiment pas quelle formation je souhaitais intégrer lorsque j'ai saisi mes vœux dans Parcoursup	62	4%
Total	1577	

intégrer la formation d'UT Capitole dès la saisie des vœux (néo-bacheliers 2018)

	Nb	% obs.
Oui	690	86%
Non	113	14%
Total	803	100%

Pour ceux qui ne privilégiaient pas la formation dans laquelle ils se sont inscrits, dès la saisie des vœux, 36% auraient préféré une licence sélective à UT Capitole, 34% un DUT, 13% un BTS, 12% une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles, 11% une autre licence sélective dans un autre établissement, 5% une autre L1 à UT Capitole, 5% la même L1 ailleurs, une autre L1 dans un autre établissement.

Souhait fait avant la formation dans laquelle ils se sont inscrits en 2018

	Nb	%
1er choix L1 sélective UT1	37	36%
1er choix DUT	36	34%
1er choix BTS	14	13%
1er choix CPGE	13	12%
1er choix L1 sélective autre établisseme	11	11%
1er choix autre L1 UT1	5	5%
1er même L1 autre établissement	5	5%
1er choix L1 autre établissement	3	3%
Total	104	

Hésitations lors de la formulation des vœux :

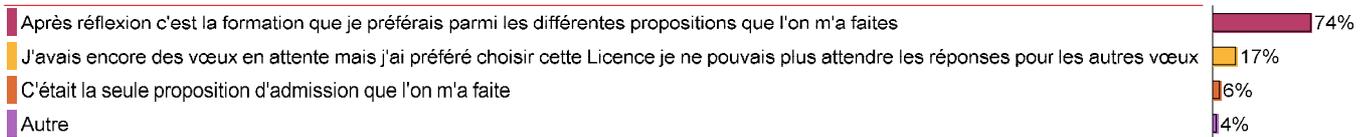
Pour rappel : 45% des néo-bacheliers inscrits en 1^{er} phase de Parcoursup hésitaient entre plusieurs formations. Le tableau ci-dessous nous montre que parmi ceux qui hésitaient, pour 90% d'entre eux, la formation dans laquelle ils se sont inscrits faisait partie de leurs choix envisagés.

La formation faisait elle partie de l'hésitation ?

Oui	90%
Non	10%

Pratiquement les $\frac{3}{4}$ des néo-bacheliers qui hésitaient ont choisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits par préférence.

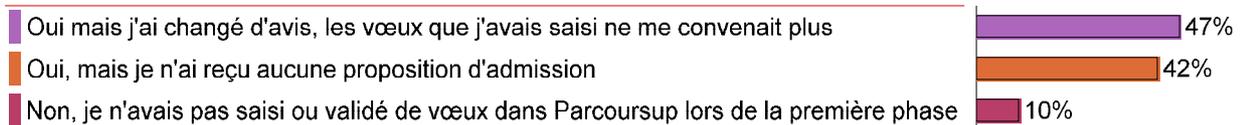
Enfin pourquoi avoir choisi la formation dans laquelle vous êtes inscrit ?



La procédure complémentaire

89% de ceux qui sont passés par la phase complémentaire avaient fait des vœux lors de la première phase. 47% ont changé d'avis car les vœux saisis ne leur convenaient plus et pour 42% restants ils n'ont reçu aucune proposition sur leurs vœux effectués lors de la première phase.

Avant procédure complémentaire, vœux lors de la 1er phase



Que se passe-t-il au niveau des composantes ?

1^{ère} phase de Parcoursup

Les néo-bacheliers ont pratiquement tous mis la formation dans laquelle ils se sont inscrits lors de la première phase de Parcoursup.

Cependant nous pouvons remarquer une petite variante en AES qui comporte la part la plus élevée des néo-bacheliers qui ont demandé la formation L1 AES lors de la procédure complémentaire (1 néo-bachelier sur 4).

vœux exprimés dans Parcoursup par composante en 2018

	Oui lors de la première phase (entre le 22 janvier et le 13 mars)	J'ai demandé cette formation lors de la procédure complémentaire (entre le 26 juin et le 21 septembre)	Je n'ai pas utilisé Parcoursup pour candidater à cette formation
Droit	95%	4%	0,1%
TSE	96%	4%	0%
AES	73%	25%	2%
TSM	100%	0%	0%

Dès la saisie des vœux

Le tableau ci-dessous permet de voir que dans les 3 composantes TSE, AES, TSM plus de la moitié des néo-bacheliers hésitaient entre plusieurs formations.

Pour les néo-bacheliers de TSM qui savaient dès l'inscription donc qui n'hésitaient pas, la plupart voulaient intégrer cette formation dès la saisie des vœux.

Pour TSE, sur ceux qui savaient, 3 néo-bacheliers sur 4 souhaitaient intégrer cette formation et pour AES, cela représente 6 sur 10

La part des néo-bacheliers qui hésitait le moins est dans la composante Droit (60%) et sur ceux-là, ils souhaitaient pratiquement tous (91%) intégrer la formation dans laquelle ils se sont inscrits dès la saisie des vœux dans Parcoursup.

Aviez vous une formation préférée (2018)

	Oui, je savais dès l'inscription dans Parcoursup la formation que je souhaitais intégrer	J'hésitais entre plusieurs formations lorsque j'ai saisi mes vœux dans Parcoursup	Je ne savais vraiment pas quelle formation je souhaitais intégrer lorsque j'ai saisi mes vœux dans Parcoursup
Droit	60%	38%	2%
TSE	39%	54%	7%
AES	35%	57%	8%
TSM	49%	51%	0%

Intégrer la formation dès la saisie des vœux / composante en 2018.

	Oui	Non
Droit	91%	9%
TSE	79%	21%
AES	60%	40%
TSM	95%	5%

Hésitation lors de la formulation des vœux

Dans les composantes où les néo-bacheliers hésitaient entre plusieurs formations, pour TSE (54%) et TSM (51%) la formation dans laquelle ils se sont inscrits pour la plupart (9 sur 10) faisait partie de leur hésitation. Pour AES (57% d'hésitants), les $\frac{3}{4}$ des néo-bacheliers se sont inscrits dans la formation qui faisait partie de leurs choix envisagés.

La formation dans laquelle je me suis inscrite faisait partie de mes hésitations (/composante 2018)

	Oui	Non
Droit	95%	5%
TSE	89%	11%
AES	76%	24%
TSM	100%	0%

Finalement, après avoir hésité, un peu plus de 8 néo-bacheliers sur 10 ont choisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits par préférence dans les composantes de TSE et de TSM, un peu plus de 7 sur 10 dans la composante Droit et un peu plus de 6 sur 10 en L1 AES.
 Nous pouvons constater qu'un néo-bachelier sur 10 s'est inscrit en L1 AES car c'était la seule proposition d'admission qui lui a été faite.

Finalement pourquoi avoir choisi la formation dans laquelle vous êtes inscrit (néo-bacheliers 2018)

	Après réflexion c'est la formation que je préférerais parmi les différentes propositions que l'on m'a faites	J'avais encore des vœux en attente mais j'ai préféré choisir cette formation car je ne pouvais plus attendre les réponses pour mes vœux en attente	C'était la seule proposition d'admission que l'on m'a faite	Autre
Droit	71%	19%	6%	5%
TSE	82%	14%	2%	2%
AES	63%	22%	12%	2%
TSM	83%	8%	3%	6%

Que se passe-t-il au niveau des formations ?

1ère phase de Parcoursup

Toutes les formations sélectives ont été saisies lors de la première phase d'inscription, la phase complémentaire n'étant pas ouverte pour les filières sélectives.

Vœux exprimés sur Parcoursup par formation en 2018.

	Oui lors de la première phase (entre le 22 janvier et le 13 mars)	J'ai demandé cette formation lors de la procédure complémentaire (entre le 26 juin et le 21 septembre)	Je n'ai pas utilisé Parcoursup pour candidater à cette formation
L1 Droit(NS)	95%	5%	0,1%
L1 AES(NS)	73%	25%	2%
L1 Economie Gestion(NS)	95%	5%	0%
L1 Ecole Européenne de Droit(S)	100%	0%	0%
L1 Gestion Compta Controle(S)	100%	0%	0%
L1 Droit Montauban (NS)	95%	5%	0%
L1 Economie Droit(S)	100%	0%	0%
L1 Economie MIASHS(S)	100%	0%	0%
L1 Droit Gestion(S)	100%	0%	0%

Dès la saisie des vœux

Nous remarquons que les néo-bacheliers de la L1 de Droit Montauban étaient plus sûrs que ceux de la L1 de Droit à Toulouse sur la formation qu'ils souhaitaient intégrer dès l'inscription.

Pour l'Ecole Européenne de Droit, plus de la majorité des néo-bacheliers savaient dès l'inscription ce qu'ils souhaitent intégrer et pratiquement tous (90%) avaient choisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits.

Pour les autres formations sélectives, plus de la majorité des néo-bacheliers ont hésité entre plusieurs formations.

Préférence lors de la saisie des vœux 2018

	Oui, je savais dès l'inscription dans Parcoursup la formation que je souhaitais intégrer	J'hésitais entre plusieurs formations lorsque j'ai saisi mes vœux dans Parcoursup	Je ne savais vraiment pas quelle formation je souhaitais intégrer lorsque j'ai saisi mes vœux dans Parcoursup
L1 Droit(NS)	60%	38%	2%
L1 Economie Gestion(NS)	43%	51%	6%
L1 AES(NS)	35%	57%	8%
L1 Ecole Européenne de Droit(S)	59%	40%	0,9%
L1 Gestion Compta Controle(S)	49%	51%	0%
L1 Droit Montauban (NS)	74%	26%	0%
L1 Economie Droit(S)	35%	57%	7%
L1 Economie MIASHS(S)	27%	62%	11%
L1 Droit Gestion(S)	30%	60%	10%

Pour ceux qui savaient dès l'inscription, la plupart avait choisi la formation dans laquelle ils se sont inscrits.

Formation préférée dès la saisie des vœux 2018

	Oui	Non
L1 Droit(NS)	91%	9%
L1 Economie Gestion(NS)	77%	23%
L1 AES(NS)	60%	40%
L1 Ecole Européenne de Droit(S)	90%	10%
L1 Droit Montauban (NS)	88%	12%
L1 Gestion Compta Controle(S)	95%	5%
L1 Economie Droit(S)	79%	21%
L1 Economie MIASHS(S)	93%	7%
L1 Droit Gestion(S)	100%	0%

Hésitation lors de la formulation des vœux

Pour ceux qui hésitaient, comme nous l'avons vu précédemment la majorité des néo-bacheliers des formations sélectives de TSE à savoir Economie Droit ; Economie MIASHS, et de la L1 de Droit Gestion, pour la plupart, la formation dans laquelle ils se sont inscrits, faisait partie de leur hésitation.

La formation dans laquelle je me suis inscrite faisait partie de mes hésitations (/ formation 2018).

	Oui	Non
L1 Droit(NS)	95%	5%
L1 Economie Gestion(NS)	87%	13%
L1 AES(NS)	76%	24%
L1 Ecole Européenne de Droit(S)	98%	2%
L1 Gestion Compta Controle(S)	100%	0%
L1 Economie MIASHS(S)	97%	3%
L1 Economie Droit(S)	88%	12%
L1 Droit Montauban (NS)	94%	6%
L1 Droit Gestion(S)	92%	8%

Si on compare les néo-bacheliers de la L1 de Droit Toulouse et ceux de la L1 de Montauban, ceux de Montauban sont plus nombreux à avoir choisi la formation par préférence et ceux de Toulouse sont plus nombreux à avoir pris cette formation car ils ne pouvaient plus attendre les réponses pour leurs vœux en attente.

Pour les filières sélectives en Droit et en Economie, ils se sont pratiquement tous inscrits dans la formation par préférence.

finalement pourquoi avoir choisi la formation dans laquelle vous êtes inscrit ?

	Après réflexion c'est la formation que je préférerais parmi les différentes propositions que l'on m'a faites	Autre	C'était la seule proposition d'admission que l'on m'a faite	J'avais encore des vœux en attente mais j'ai préféré choisir cette formation car je ne pouvais plus attendre les réponses pour mes vœux en attente
L1 Droit(NS)	67%	5%	6%	22%
L1 Economie Gestion(NS)	77%	3%	3%	17%
L1 AES(NS)	63%	2%	12%	22%
L1 Ecole Européenne de Droit(S)	88%	0%	5%	7%
L1 Gestion Compta Controle(S)	83%	6%	3%	8%
L1 Economie MIASHS(S)	92%	0%	3%	5%
L1 Economie Droit(S)	90%	0%	0%	10%
L1 Droit Montauban (NS)	77%	7%	5%	11%
L1 Droit Gestion(S)	91%	0%	0%	9%

Quel projet d'études et quelles motivations ont les néo-bacheliers en arrivant à UT Capitole ?

► Niveau d'études visé

79% des néo-bacheliers visent au moins un niveau bac+5 et la majorité souhaite atteindre un bac +5.

A la rentrée 2018 :

- **11 % visent un niveau bac+3**
- **59 % visent un niveau bac+5**
- **20 % visent un niveau supérieur à bac+5 (écoles spécialisées, doctorat,...)**
- **10% ne savent pas**

Au moins un niveau bac+5 signifie l'addition d'un bac+5 (M2) et d'un niveau supérieur à bac +5.

Par composante et formation :

En Droit :

C'est dans cette composante que la part des néo-bacheliers voulant atteindre un diplôme supérieur à bac + 5 est la plus importante et nous pouvons rajouter que c'est dans les formations proposées par l'Ecole Européenne de Droit que cette part est la plus élevée avec 34% d'intention.

La L1 Droit Gestion obtient la part la plus élevée (90%) de néo-bacheliers souhaitant atteindre un bac +5. Nous pouvons remarquer une différence au niveau de la L1 de Droit à Montauban où il se trouve que la part des néo-bacheliers qui ne sait pas est la plus importante et la part des néo-bacheliers voulant atteindre un bac +5 est la plus basse.

A TSE :

C'est une des composantes où la part des néo-bacheliers visant un bac + 5 est importante par contre la part voulant atteindre un niveau supérieur à celui-ci est plus basse que dans les composantes de Droit ou de TSM. Ils sont peu à ne pas savoir et très peu à vouloir juste atteindre les autres niveaux de diplôme. Cette analyse est aussi valable pour les formations sélectives dispensées à TSE.

L1 AES :

La majorité des néo-bacheliers inscrits en L1 AES souhaiteraient acquérir un niveau d'études à un bac +5. C'est dans cette composante en comparaison des autres que les parts des néo-bacheliers qui souhaitent atteindre une licence (22%) ou qui ne savent pas (13%) sont les plus importantes et la part de ceux qui veulent atteindre un niveau supérieur à bac + 5 est la moins importante.

A TSM :

C'est la composante dans laquelle les néo-bacheliers savent le mieux quel niveau ils souhaitent atteindre. Ils veulent tous atteindre au moins un bac +5 et parmi eux 12% un niveau supérieur à celui-ci.

Niveau d'études souhaité/composante 2018

	Droit	TSE	AES	TSM	Total
> à bac + 5	29%	11%	5%	12%	20%
M2	51%	77%	54%	88%	59%
M1	3%	0,7%	2%	0%	2%
L3 générale	5%	3%	14%	0%	6%
L3 professionnelle	1%	2%	8%	0%	2%
bac+2	0,5%	0,8%	3%	0%	1%
Autre	0,4%	0,6%	0,4%	0%	0,4%
vous ne savez pas	10%	5%	13%	0%	9%

Niveau d'études souhaité / formation 2018

	> à bac + 5	M2	M1	L3 générale	L3 professionnelle	bac+2	Autre	vous ne savez pas
L1 Droit(NS)	30%	50%	4%	5%	1%	0,7%	0,5%	9%
L1 AES(NS)	5%	54%	2%	14%	8%	3%	0,4%	13%
L1 Economie Gestion(NS)	11%	75%	0,6%	4%	2%	1%	0,4%	6%
L1 Ecole Européenne de Droit(S)	34%	59%	0,9%	0%	0%	0%	0%	5%
L1 Gestion Compta Controle(S)	12%	88%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
L1 Droit Montauban (NS)	19%	41%	5%	11%	3%	0%	0%	21%
L1 Economie Droit(S)	14%	83%	1%	0%	0%	0%	0%	1%
L1 Economie MIASHS(S)	11%	80%	0%	2%	0%	0%	2%	5%
L1 Droit Gestion(S)	5%	90%	0%	0%	0%	0%	0%	5%
Total	20%	59%	2%	6%	2%	1%	0,4%	9%

► Les motivations pour s'inscrire à UT Capitole

Les motivations sont multiples et les étudiants peuvent en combiner plusieurs.

**L'intérêt de la discipline et les spécialités proposées à UT Capitole,
La ville d'étude,
La notoriété de la formation/établissement,
Leur projet professionnel.**

Par composante et formation :

En Droit :

Dans cette composante, les motivations les plus citées sont le projet professionnel suivis de l'intérêt pour les disciplines, la ville d'études Toulouse et la notoriété de la formation.

Nous remarquons une différence au niveau des formations sélectives pour lesquelles les néo-bacheliers citent le plus souvent l'intérêt pour les disciplines et spécialités proposées par la formation. Les néo-bacheliers de l'Ecole Européenne de Droit évoquent en suivant le projet professionnel, la notoriété de la formation et la ville d'études Toulouse.

Concernant la L1 Droit-Gestion, les néo-bacheliers citent en suivant la notoriété, la qualité de l'insertion professionnelle et le projet professionnel.

Nous pouvons remarquer une différence au niveau de la L1 de Droit à Montauban où la première motivation la plus citée par les néo-bacheliers est la proximité géographique suivi du projet professionnel, de la notoriété de la formation et de l'intérêt pour les disciplines.

A TSE :

Dans cette composante, l'intérêt pour les disciplines et la notoriété de la formation ont pratiquement le même poids au niveau des citations.

Nous retrouvons ce phénomène pour la L1 Eco gestion et pour la L1 Economie droit.

Par contre pour la L1 Economie Miashs, la motivation la plus évoquée et loin devant les autres est l'intérêt pour les disciplines et les spécialités suivi par la notoriété de la formation et de façon plus modeste par le projet professionnel et la ville d'études de Toulouse.

Les néo-bacheliers d'AES sont plus nombreux que dans les deux autres composantes à évoquer la ville d'études Toulouse, la non sélectivité de la formation, l'attente d'un autre projet et le campus situé en centre-ville. Ils sont moins nombreux que dans les deux autres composantes à citer l'intérêt pour les disciplines, la notoriété de la formation et le projet professionnel.

A TSM :

Dans cette composante, les néo-bacheliers ont cité le plus souvent l'intérêt pour les disciplines et spécialités proposées. Par contre ils sont plus nombreux que dans les autres composantes à citer la qualité de l'insertion professionnelle et le coût peu élevé des études.

Pourquoi UT Capitole en 2018 ?

	Droit	TSE	AES	TSM	Total
Intérêt pour disciplines/spécialités pro	48%	58%	38%	56%	49%
ville d'étude : Toulouse	45%	45%	60%	38%	47%
Notoriété de la formation/établissement	42%	57%	32%	49%	44%
Projet professionnel	51%	36%	25%	35%	42%
Proximité géographique	31%	18%	27%	20%	27%
Qualité de l'insertion professionnelle	25%	28%	19%	44%	26%
Coût peu élevé des études	13%	19%	13%	25%	15%
Campus situé en centre ville	11%	7%	15%	14%	11%
Non sélectivité de la formation choisie	7%	4%	19%	0%	8%
L'attente d'un autre projet	4%	5%	15%	1%	6%

Pourquoi UT Capitole ? (formation 2018)

	L1 Droit(NS)	L1 AES(NS)	L1 Economie Gestion(NS)	L1 Ecole Européenne de Droit(S)	L1 Gestion Comptable(S)	L1 Droit Montauban (NS)	L1 Economie Droit(S)	L1 Economie MIASH S(S)	L1 Droit Gestion(S)
Intérêt pour disciplines/spécialités pro	44%	38%	52%	83%	56%	37%	74%	72%	80%
ville d'étude : Toulouse	51%	60%	53%	37%	38%	3%	25%	31%	26%
Notoriété de la formation/établissement	41%	32%	52%	47%	49%	40%	73%	61%	59%
Projet professionnel	51%	25%	35%	54%	35%	57%	37%	39%	31%
Proximité géographique	30%	27%	18%	18%	20%	68%	21%	19%	20%
Qualité de l'insertion professionnelle	25%	19%	28%	20%	44%	33%	41%	17%	40%
Coût peu élevé des études	13%	13%	19%	11%	25%	23%	15%	27%	10%
Campus situé en centre ville	11%	15%	7%	5%	14%	10%	5%	10%	20%
Non sélectivité de la formation choisie	8%	19%	6%	0%	0%	8%	0%	0%	0%
L'attente d'un autre projet	4%	15%	5%	0.9%	1%	3%	0%	10%	5%

Annexe : Evolution du profil des néo-bacheliers de 2015 à 2018

Population de néo-bachelier identique à celle étudiée dans les années précédentes à savoir sans les néo-bacheliers de TSM et du site de Montauban.

Evolution des néo-bacheliers par composante :

Après une augmentation de la part des néo-bacheliers en Droit de 2015 à 2017, nous remarquons une baisse de 4 points en 2018.

La part des néo-bacheliers inscrits à TSE continue de baisser.

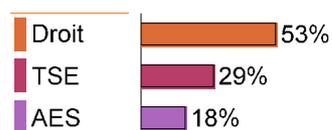
Après avoir baissé en 2017, la part des néo-bacheliers en AES a augmenté de 5 points.

(Attention, ici nous parlons de répartition et pas d'effectif, si la répartition baisse cela ne veut pas dire que les effectifs aussi).

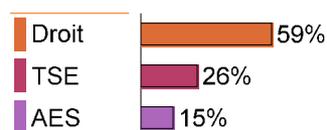
Répartition par composante en 2015



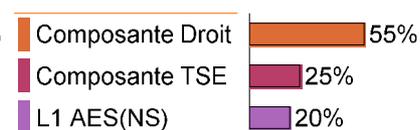
Répartition par composante en 2016



Répartition par composante en 2017



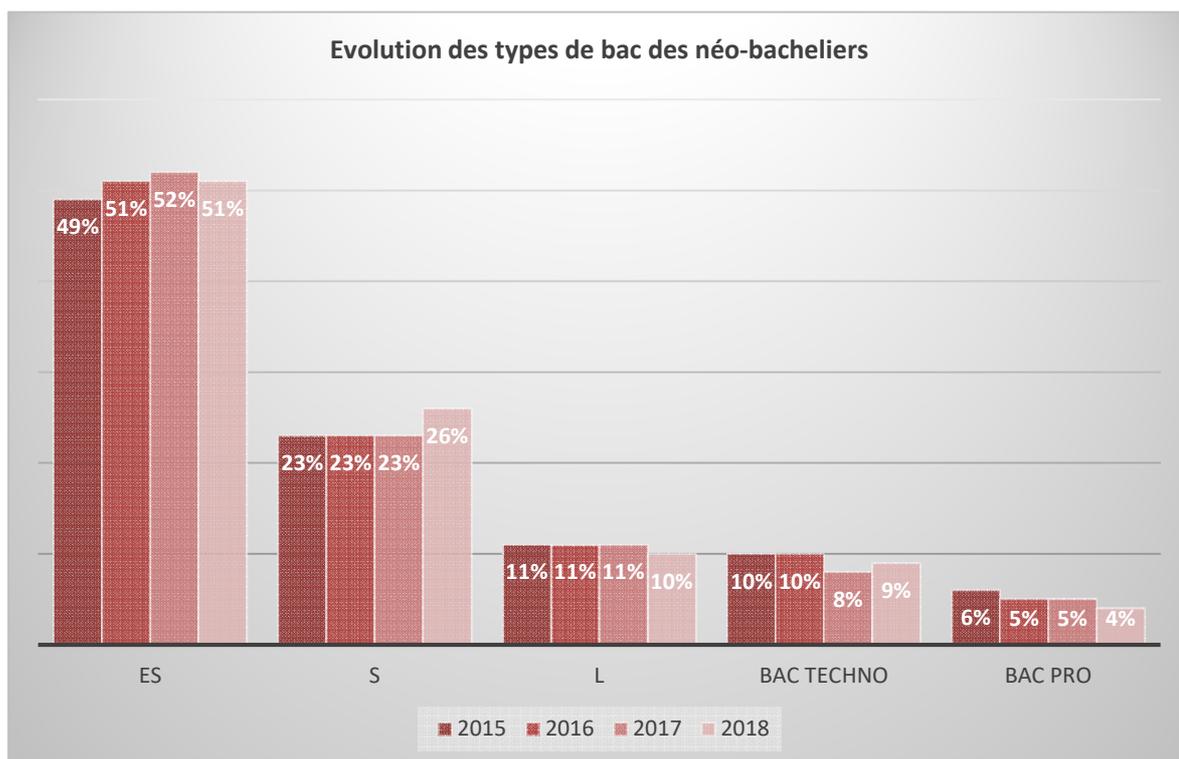
Répartition par composante des néobacheliers en 2018



Evolution des néo-bacheliers par types de bacs :

Ils ont majoritairement un bac ES

Augmentation de 3 points de la part des néo-bacheliers ayant un bac S et diminution très légère de toutes les autres catégories de bac.



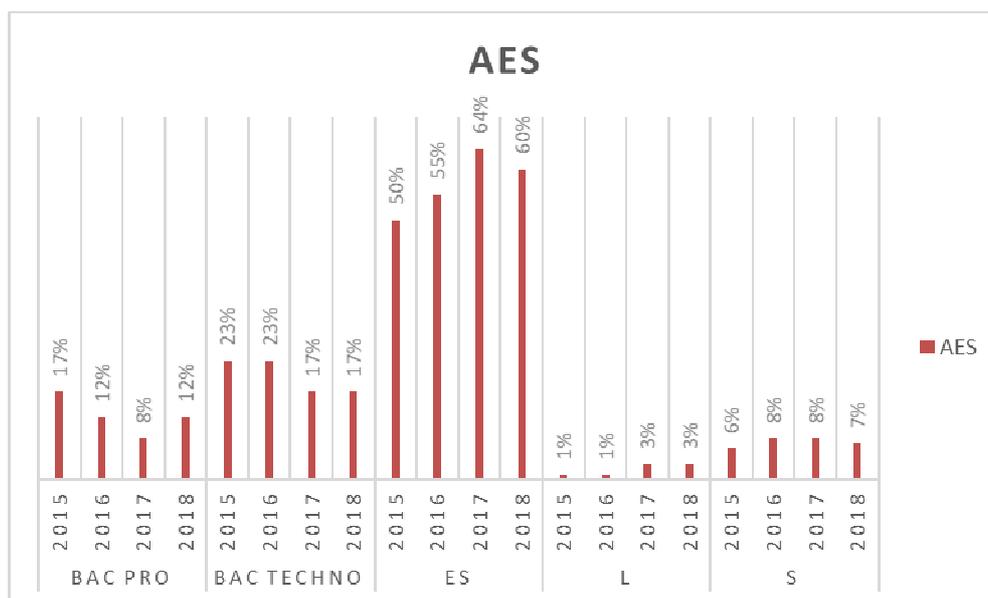
Au sein de chaque composante

En AES :

En 2015, ils étaient majoritairement titulaires d'un bac ES. Si cette part a augmenté considérablement en 3 ans pour passer de 50% en 2015 à 64% à la rentrée de 2017, nous observons en 2018 une baisse de cette part (60%).

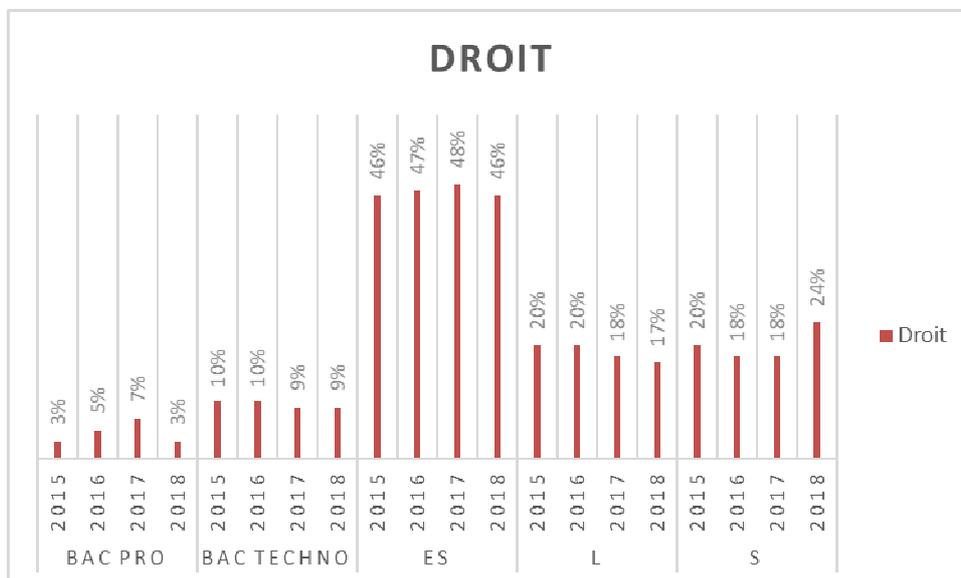
La part des néo-bacheliers titulaires d'un bac professionnel a augmenté pour retrouver son niveau atteint en 2016 (12%). Depuis 2015 nous avons observé une baisse considérable de la part de ces néo-bacheliers. Ils étaient passés de 17% en 2015 à 8% en 2017.

Après une baisse de 6 points, stabilisation de la part des néo-bacheliers ayant un bac technologique, ils sont passés de 23% en 2016 à 17% en 2017 et 2018.



En Droit :

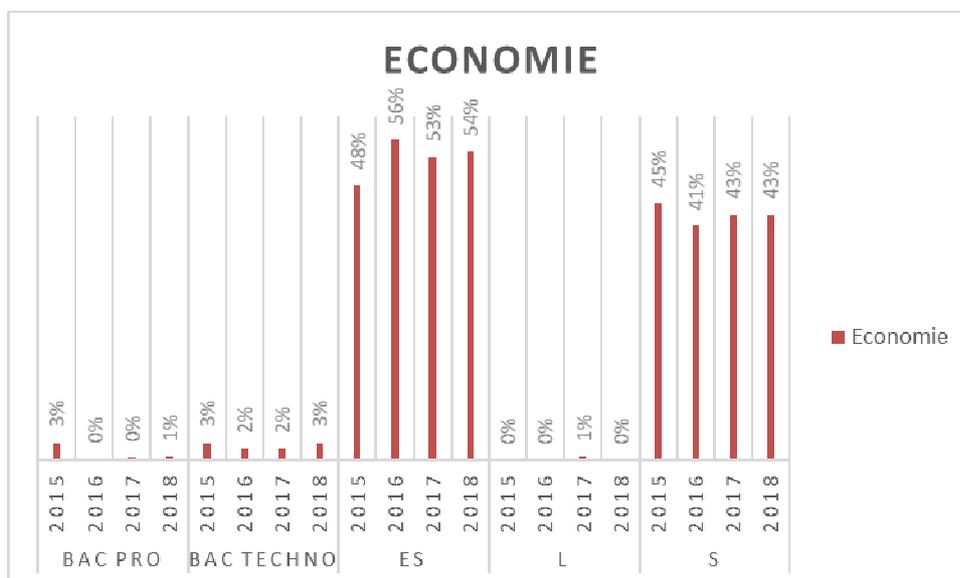
Nous observons une **augmentation de la part des néo-bacheliers ayant un bac S** qui varie de 18% à 24% entre 2017 et 2018. Cette augmentation se fait au détriment de la part des bacheliers professionnels et plus légèrement des bacheliers ES.



En Economie :

Depuis 2016, ils ont majoritairement un bac ES.

Après une augmentation de 6 points entre 2015 et 2016 de la part des néo-bacheliers ayant un bac ES, nous constatons depuis une relative stabilité de cette part.

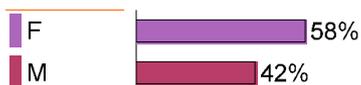


Evolution du genre des néo-bacheliers :

Les néo-bacheliers tendent à se féminiser.

En 2015, les femmes représentaient 58% des néo-bacheliers pour atteindre 62% en 2018

Individu - Genre en 2015



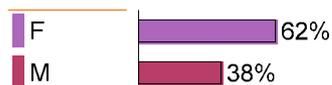
Individu - Genre en 2016



Individu - Genre en 2017



Individu - Genre en 2018

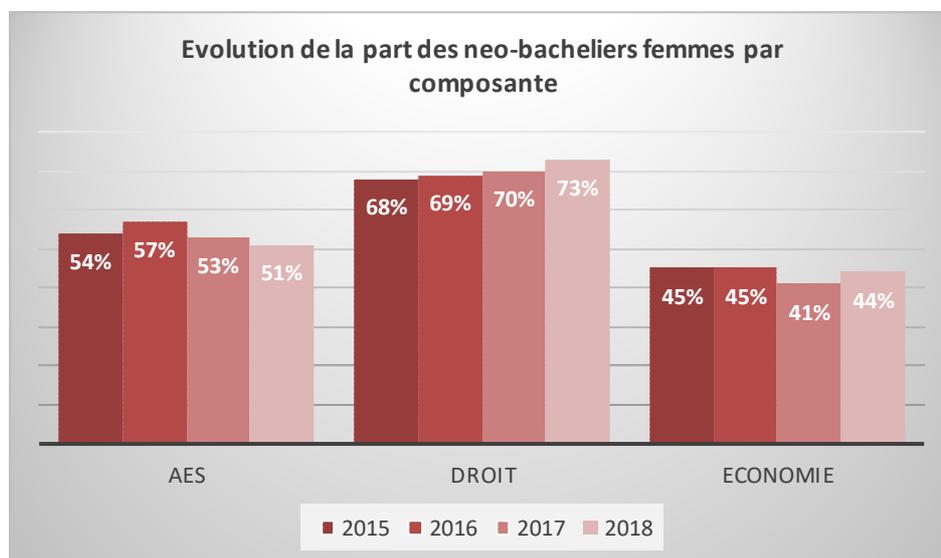


Des disparités au niveau des composantes :

Elles sont majoritaires en AES mais en diminution depuis 2016.

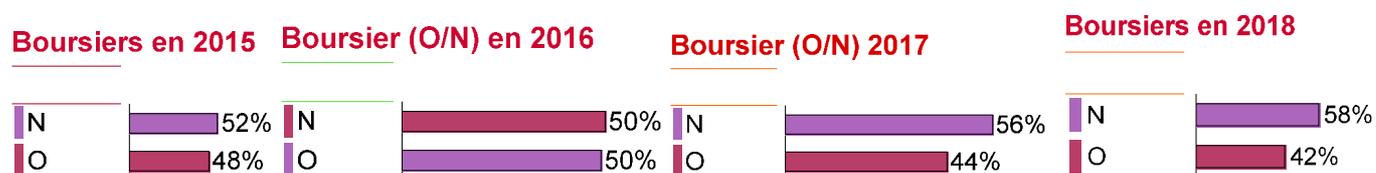
En Droit, les filles représentent 73% des effectifs des néo-bacheliers, en augmentation depuis 2016.

Elles sont 44% en Economie, en augmentation depuis l'année dernière pour retrouver à peu leur niveau de 2016.



Evolution de la part des boursiers chez les néo-bacheliers :

Baisse progressive du nombre de boursiers



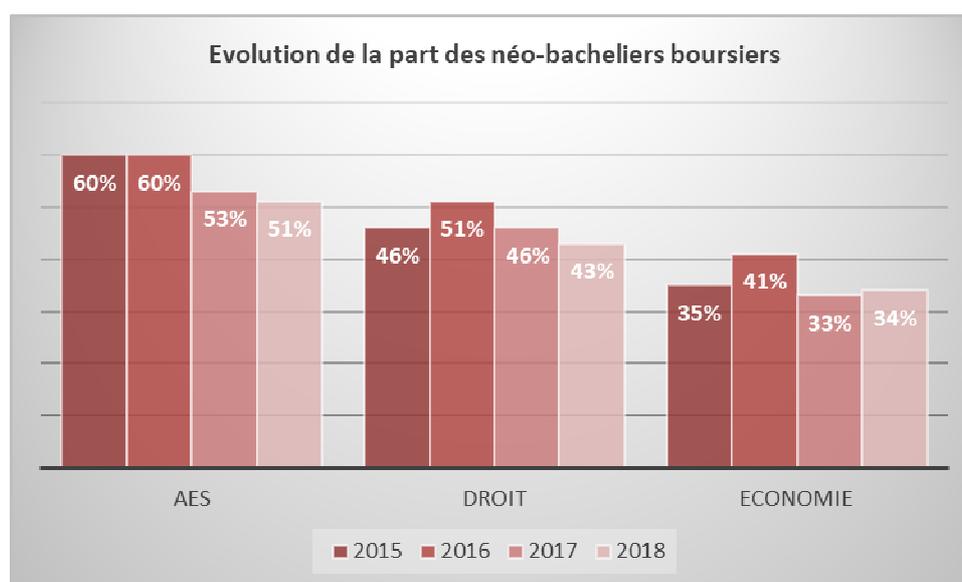
Par composante :

La part des boursiers reste majoritaire en AES malgré une baisse progressive depuis 2016.

Diminution progressive en Droit de la part des néo-bacheliers boursiers.

Légère augmentation en Economie qui ne permet pas de retrouver le taux de 2016.

Nous pouvons nous poser la question si l'année 2016 n'a pas été une année exceptionnelle par rapport à cette évolution.



Evolution de la part des étudiants ayant le Bac à 18 ans ou avant :

La part des néo-bacheliers ayant le bac à 18 ans ou avant ne cesse d'augmenter depuis 2015. Ils sont passés de 76% en 2015 à 81% en 2018.

AES : La part des néo-bacheliers qui ont eu leur bac à 18 ans ou avant reste moins importante dans cette composante que dans les autres mais tend à augmenter au fil des années.

Progression légère et régulière en **Droit** de la part des néo-bacheliers ayant le bac à 18 ans ou avant.

